

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Afin d'aider les propriétaires à renouveler leurs conduites de branchement au réseau d'eau potable, la Ville de Pully subventionne les travaux jusqu'à un montant maximum de CHF 1'000.00 TTC, pour autant que les conditions d'octroi soient respectées et dans la limite des budgets disponibles.

Le service des eaux se tient à votre disposition pour tout conseil ou renseignement complémentaire au +41 21 721 32 00.

1. Conditions d'octroi

- Les demandes de subvention doivent être formulées par écrit au moyen du présent formulaire, complété, signé et muni des pièces justificatives nécessaires.
- Une subvention peut être demandée uniquement dans le cas du renouvellement complet d'un branchement. L'établissement d'un nouveau branchement (ex : pour une nouvelle construction) ou le renouvellement d'un branchement lié à une reconstruction suite à une démolition ne donne pas le droit à une subvention.
- Les subventions sont octroyées dans la limite des budgets disponibles.
- Une seule subvention de CHF 1'000.00 TTC au maximum est accordée par installation. Les travaux dont le coût est inférieur à CHF 2'000.00 TTC sont subventionnés à 50%.
- Les subventions ne sont versées que si la conformité du branchement a pu être contrôlée par le service des eaux et le cadastre **avant** le remblayage de la fouille.
- Les travaux doivent être effectués par une entreprise concessionnaire agréée par la Ville de Pully pour le réseau d'eau potable (art. 24 du règlement communal sur la distribution de l'eau de la Ville de Pully du 1^{er} décembre 2016).

2. Etapes pour l'octroi d'une subvention pour le renouvellement d'un branchement d'eau

1. Vérifier que la demande de subvention respecte les conditions d'octroi.
2. Demander un devis pour le renouvellement du branchement d'eau potable auprès d'un entrepreneur concessionnaire agréé par la Ville de Pully, autorisé à intervenir sur les installations extérieures de distribution d'eau. La liste des concessionnaires est disponible sur le site internet www.pully.ch (Vivre à Pully > Réseaux souterrains > Eau potable > Mon raccordement au réseau).
3. Demander un devis à un électricien pour le renouvellement de la mise à terre.
4. Demander un devis pour les travaux de génie civil.
5. Remplir le formulaire de demande de subvention et l'envoyer à l'adresse dtsi@pully.ch. Il vous sera renvoyé dans les meilleurs délais avec la décision d'octroi.
6. Effectuer les travaux (coordination des deux entreprises et du service des eaux). Pour rappel, toute ouverture (fouilles, sondages, etc.) sur le domaine public doit faire l'objet d'une demande de permis de fouille par l'entreprise de génie civil, dont le délai d'octroi est de 10 jours ouvrables, dès réception de la demande.
7. Appeler le service des eaux et le service du cadastre afin qu'ils puissent venir contrôler la conformité du branchement **avant** le remblayage de la fouille. Le versement de la subvention surviendra dans les deux mois suivant le contrôle.

3. Renseignements généraux

Adresse du branchement concerné (Rue / N°) : _____, 1009 Pully

Propriétaire(s) :

Nom(s) / Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Coordonnées bancaires pour le versement de la subvention :
(Nom du titulaire du compte, adresse exacte, N° IBAN)

Personne de contact :

☐ **Idem que le propriétaire**

☐ **Autre :**

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

4. Travaux envisagés

- ☐ Entrepreneur concessionnaire pour le réseau d'eau : _____
- ☐ Entreprise de génie civil : _____
- ☐ Electricien : _____
- ☐ Montant total des travaux : CHF _____ TTC

5. Documents à joindre et signatures

Le présent formulaire doit être retourné, dûment complété et signé par le(s) propriétaire(s), accompagné des devis ci-dessous, à l'adresse dtsti@pully.ch.

- ☐ devis de l'entrepreneur concessionnaire pour le réseau d'eau avec, si possible, le croquis des travaux
- ☐ devis de l'entreprise de génie civil
- ☐ devis de l'électricien

Propriétaire(s) :

Lieu : _____ Date : _____

Signature(s) : _____

A compléter par le service des eaux de la Ville de Pully :

Dossier N° _____

Demande de subvention :

☐ Approuvée pour un montant de ☐ CHF 1'000.00 TTC

☐ CHF _____ TTC

☐ Refusée pour le motif suivant : _____

Date : _____

Signatures : ☐ Chef d'exploitation du service des eaux : _____

☐ Chef des réseaux / Adjoint au chef de service : _____

Direction des travaux et des services industriels

Service des eaux

Ch. de la Damataire 13

Case postale 63

1009 Pully